



Ressources en lien avec le focus de l'infolettre de juin 2024

Drogues. Soutenez. Ne punissons pas Une campagne mondiale de plaidoyer en faveur de politiques fondées sur la santé et les droits humains

1. Des publications

- **Envisager le changement : Ressources pour stimuler votre campagne - supports numériques faciles à imprimer et à traduire est accompagnés d'un texte explicatif qui peut faciliter leur diffusion. Site « Support. Don't punish »**

« Afin de renforcer les efforts d'information, d'éducation et de communication des militant-e-s de #SoutenezNePunissezPas, nous avons élaboré une série de documents numériques faciles à imprimer et à traduire sur des questions clés pour notre mouvement, de la réduction des risques à l'autonomie corporelle. »



- **La politique pénale des drogues : échecs et obstination au détriment de la santé et des droits. Fédération Addiction. Juin 2024**

« Chaque année, le 26 juin est la journée mondiale d'action « Support. Don't punish » (« Soutenez. Ne punissez pas ») : partout dans le monde, les organisations de la société civile se mobilisent pour promouvoir des politiques des drogues qui s'éloignent du modèle répressif afin de favoriser la réduction des risques et le soin. À cette occasion, nous revenons sur les conséquences de la politique pénale des drogues de la France. »

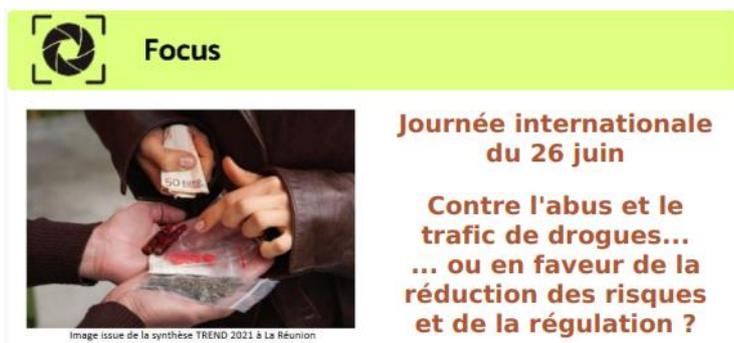
- **Consommation de drogues, réduction des risques et droit à la santé. Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Tlaleng Mofokeng. ONU. 30 avril 2024**

« Dans le présent rapport, la Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Tlaleng Mofokeng, examine la manière dont la réduction des risques a trait non seulement à la consommation de drogues et aux troubles liés à la consommation de drogues, mais aussi aux lois et aux politiques en matière de drogues, l'idée étant d'analyser et d'aborder les situations dans ce domaine qui portent atteinte à la jouissance du droit à la santé. »

- **« Élections européennes 2024 : un manifeste pour une politique des drogues qui rende l'Europe plus sûre, en meilleure santé et plus juste ». Fédération Addiction. Avril 2024**

« À l'occasion des élections au Parlement européen prévues le 9 juin 2024, la Fédération Addiction s'associe aux réseaux Correlation-Le réseau européen de la réduction des risques et NEWNet pour lancer un manifeste pour une politique des drogues qui rende l'Europe plus sûre, en meilleure santé et plus juste. Ce texte, soumis à la signature des candidates et candidats aux élections européennes, soutient une politique des drogues qui donne toute sa place à la prévention, au soin et à la réduction des risques en rejetant les approches de « guerre à la drogue » qui ont démontré leur inefficacité à protéger la santé et à réduire le grand banditisme. »

- **« Journée internationale du 26 juin contre l'abus et le trafic de drogues... ou en faveur de la réduction des risques et de la régulation ? » (focus infolettre). SAOME. Juin 2023**



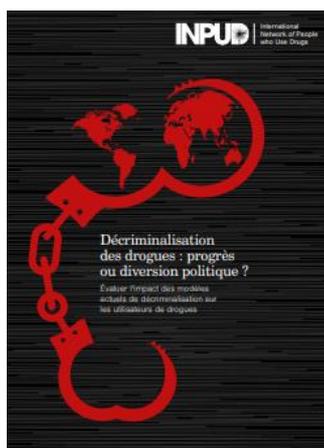
Ce focus aborde :

- le contexte mondial des drogues, dont dans l'ouest de l'océan Indien ;
- les produits qui circulent à La Réunion et à Mayotte ;
- 26 juin : Lutte contre l'abus et le trafic de drogues vs réduction des risques et des dommages

- **« Décriminalisation - Construire un avenir sans punition pour les personnes usagères de drogues ». ARASA, IDPC. Mai 2023**

« Au cours des 60 dernières années, les gouvernements se sont lancés dans une « guerre à la drogue » mondiale qui a totalement échoué dans son objectif visant à atteindre un « monde sans drogues ». Au lieu de cela, ces politiques n'ont réussi qu'à stimuler des réponses étatiques hautement coercitives qui donnent la priorité à la surveillance, à la punition et à la criminalisation tout en augmentant les dommages. »

- **« Décriminalisation des drogues : progrès ou diversion politique ? Évaluer l'impact des modèles actuels de décriminalisation sur les utilisateurs de drogues ». INPUD. Mars 2021**



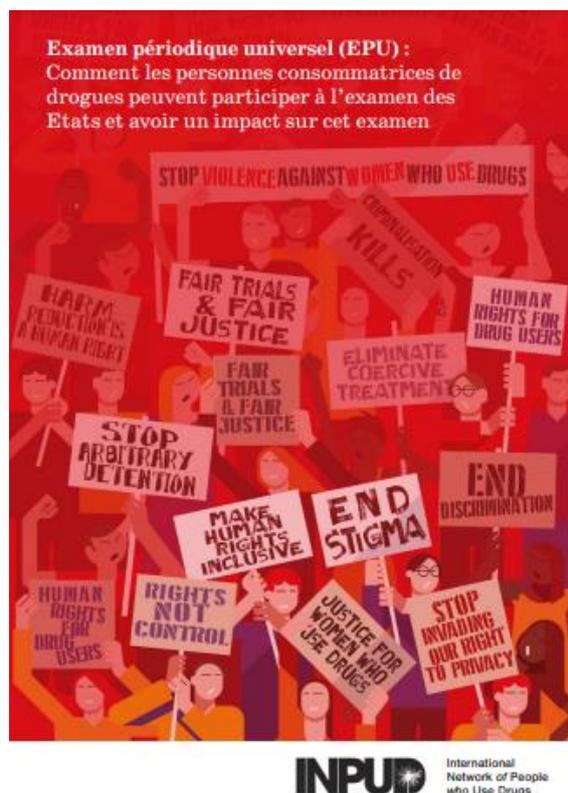
« Cette publication a été soutenue par Bridging the Gaps – la santé et les droits des populations clés.

Ce programme unique a abordé les défis communs auxquels sont confrontés les travailleurs du sexe, les personnes qui consomment des drogues et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres en termes de violations des droits humains et d'accès aux services de santé et de VIH dont ils ont tant besoin. »

- [Examen périodique universel \(EPU\) : Comment les personnes consommatrices de drogues peuvent participer à l'examen des Etats et avoir un impact sur cet examen.](#) INPUD. Août 2022

Ce dossier vise à :

- Présenter le processus de l'EPU et sa pertinence pour les personnes consommatrices de drogues
- Présenter des étapes simples pour la soumission d'un rapport parallèle à prendre en compte dans le cycle d'examen de l'EPU
- Fournir des conseils et des recommandations pour la rédaction d'un rapport parallèle et la conduite d'un plaidoyer de suivi
- Fournir des liens vers des ressources qui peuvent être utiles



2. Quelques sites de référence

- [Support. Don't punish](#)

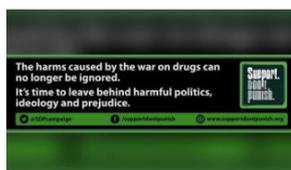
Site qui présente la campagne et les ressources disponibles afin d'encourager sa diffusion.

Promotional materials



Roller banner

[DOWNLOAD](#)



Horizontal banner

[DOWNLOAD](#)



Logos

[VISIT](#)

- **IDPC (International Drug Policy Consortium)**

Le Consortium International sur les Politiques des Drogues (IDPC) est un réseau mondial qui travaille collectivement en vue de promouvoir des politiques relatives aux drogues centrées sur la personne et promouvant les droits aux niveaux national, régional et international.

- **INPUD (International Network of People who Use Drugs)**

Le Réseau international des personnes qui consomment des drogues (INPUD) est une organisation mondiale de pairs qui cherche à promouvoir la santé et à défendre les droits des personnes qui consomment des drogues. L'INPUD dénoncera et contestera la stigmatisation, la discrimination et la criminalisation des personnes qui consomment des drogues ainsi que leur impact sur la santé et les droits de la communauté consommatrice de drogues. L'INPUD y parviendra grâce à des processus d'autonomisation et de plaidoyer au niveau international, tout en soutenant l'autonomisation et le plaidoyer aux niveaux communautaire, national et régional.